



Bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales

togomatin

TOGOMATIN - N° 237 DU 24 NOVEMBRE 2017 / PRIX : 250 FCFA



Préparatifs du dialogue/ de Lomé à Paris en passant par Abidjan

Une autre phase de la crise togolaise

Les différents mouvements et les tractations diplomatiques des différents acteurs politiques du Togo, cette semaine montrent indiscutablement une autre facette de la crise qui secoue notre pays depuis août dernier et marquée entre temps par des positions très tranchées. Le dialogue désormais souhaité par bien des protagonistes de l'arène politique togolaise et des forces de la société civile togolaise se précise au fil des jours. En témoignent, ces derniers jours, les déclarations du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé au sortir de sa rencontre avec Alassane Ouattara...

P 3

GOUVERNEMENT



Conseil des Ministres

Une cellule présidentielle s'occupe désormais de projets prioritaires

P 3

DEVELOPPEMENT

Transferts monétaires
Agir pour une protection durable de l'enfance



P 6-7

INTERNATIONAL

Zimbabwe

Une alternance virtuelle que réelle



P 4

REPORTAGES

Activités commerciales

Quand les marchandises prennent les rues



P 11

EDITORIAL

Cohésion au sein de la coalition ?

En politique, les jeux de coalition ou de cohésion ont été toujours des jeux éphémères. Les plus « rusés » de la scène politique togolaise sentant venir une autre configuration de la scène, après 3 mois de luttes vaines et stériles pour le retour de la Constitution de 1992, ont commencé par poser des jalons de la future dissension au sein de la classe de l'opposition. Et cela semble surprendre les apprentis politiciens qui viennent de rentrer dans l'arène, sans projet, sans vision,...

P 3

tm ► SOMMAIRE



Côte d'Ivoire
Soro nommé vice-président du RDR

P 4



Riziculture
L'ANSAT va acheter une partie de la production des paysans de Kovié

P 5



Cordonnerie
Préjugés, évolution et parcours de Kudjukabalo

P 9



Coupe du monde 2018
Pas d'arbitre togolais en Russie

P 10



Jeu « Moov conso »
Trois abonnés récompensés à Lomé

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Nation



Trafic illicite de migrants

Atelier de validation du Plan d'action national de lutte

Des représentants des institutions impliquées dans lutte contre le trafic illicite de migrants ont démarré le mardi dernier à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), un atelier de validation du Plan d'action national de lutte contre le trafic illicite de migrants au Togo.

Cette rencontre de deux jours, est organisée par le bureau régional l'Organisation Internationale pour le Migrants (OIM) au Togo avec l'appui financier du Canada à travers le Programme de renforcement des mécanismes nationaux et régionaux de lutte contre le trafic de migrants au Ghana, au Bénin et au Togo. L'OIM à cet effet, soutient les efforts nationaux, afin d'établir des bases solides pour la coordination des futures interventions pour mieux protéger les frontières terrestres et les routes maritimes de ces trois pays. Cette initiative qui comporte trois composantes clés (le développement de plans nationaux de lutte contre le trafic de migrants, l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités des officiels concernés et le renforcement de la coordination régionale) entend soutenir le développement des mécanismes de partage et suivi des actions. La rencontre a pour objectif d'analyser le document provisoire du plan d'action, de relever les manquements et insuffisances et de proposer un plan d'action national complet de lutte contre le trafic des migrants au Togo.

Les différentes parties à la rencontre procéderont à la relecture et à l'amélioration du plan d'action national dans le cadre des travaux en commissions avant la validation du document. Ils essayeront de rendre disponible une version finale du plan d'action en prenant en compte les amendements des participants. Selon la spécialiste en gestion des frontières et lutte contre le trafic illicite de migrants au Bureau régional de l'OIM, Mme Vijaya Souri et le chargé du projet de l'OIM Togo, Marco Pellegrin, le trafic illicite de migrants à grande échelle est devenu une menace mondiale, précisant que de nombreux migrants ont souvent recours aux services des passeurs, parce qu'ils n'ont pas la possibilité de voyager de façon régulière.

Les passeurs de migrants sont indissociables à la migration irrégulière, permettant ainsi au réseau criminel de réaliser d'importants bénéfices, a souligné Mme Vijaya Souri. Les passeurs dans bien des cas, a-t-elle poursuivi, ne se soucient guère du sort et du bien-être des migrants qui sont vulnérables aux abus et à l'exploitation et parfois paient de leur vie (asphyxie dans des conteneurs, abandons dans le désert ou noyés en haute mer). La responsable du Bureau régional de l'OIM et spécialiste en gestion des frontières et lutte contre



Préparation de l'huile rouge

le trafic illicite de migrants, a rappelé les récents événements dramatiques que vivent les Africains en Libye, précisant que selon les estimations de l'OIM, environ 700.000 migrants bloqués en Libye souffrent quotidiennement de violences et abus parmi lesquels, il y a la réduction à l'esclavage. Pour mettre fin à telles atrocités, il est nécessaire d'unir les efforts concertés au niveau national, régional et mondial, a suggéré Mme Vijaya Souri. Le directeur des cartes de séjours, Visas et Immigration, chef d'Escadron Simtaya Djohéna a corroboré la position de Mme Vijaya, ajoutant que le trafic illicite de migrants est devenu une menace pour la sécurité mondiale aussi bien pour les Etats que pour les individus. Il a relevé les efforts des autorités togolaises qui se sont investies depuis un certain nombre d'années à la recherche de solutions idoines pour prendre à cœur ce phénomène. Il a remercié l'OIM qui accompagne le gouvernement durant ce processus et grâce à qui le Togo pourra se prévaloir d'un plan d'action national de lutte contre le trafic illicite de migrants et souhaité que ce plan soit validé, afin de permettre aux acteurs de disposer d'un arsenal efficace contre ce phénomène. FIN

Bolassi Atchinakle, Savoirnews.net

Zio / ANADEB

Evaluation de projets et programmes

L'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) a organisé un atelier régional d'auto-évaluation de ses projets et programmes en faveur des communautés bénéficiaires de la région maritime. C'était le 20 novembre 2017 à Tsévié. Les projets et programmes portent entre autres sur le soutien aux micro-projets d'infrastructures communautaires ; soutien aux activités des groupements et projets plantes à racine et tubercule ; programme de développement communautaire en zone urbaine ainsi que le projet cantonnement. Le coordinateur régional d'ANADEB, Ayassou Holali, a remercié les participants pour leur contribution à l'amélioration des activités de l'agence. Il leur a demandé de relever les points à corriger pour apporter un appui à l'amélioration de la vie sociale des communautés.

Kozah / Entrepreneuriat

12 groupements distingués

Cent-vingt personnes regroupées au sein de 12 groupements ont été formées en entrepreneuriat. Ils ont reçu le 18 novembre 2017 à Atchangbadè leurs attestations en entrepreneuriat. Les participants issus de cinq villages du canton d'Atchangbadè ont été formés sur l'esprit entrepreneurial. La formation s'est axée sur la transformation des produits locaux, entre autres, la transformation des mangues en délice, le soja en lait, farine et viande du soja, du moringa, la fabrication des produits chimiques en savon liquide et rond. Ils ont été également entretenus sur l'élevage des porcs, de lapins, d'escargots sans peste. L'honorable Kpatcha Kom a salué la détermination des bénéficiaires. Quant au député Mme. Télou Bélei Milabèlè, elle a rappelé qu'aucun développement n'est possible sans l'implication de la population à la base.

Rassemblés par C. Amevor

Politique



Edito

... si ce n'est leurs discours faisant l'apologie de la violence et de la haine. Cette semaine a été particulièrement marquée par des tractations diplomatiques, attestant que les préparatifs du dialogue inter togolais avancent. Et avec la configuration de la scène politique, induite par la future victoire d'un dialogue, et par ricochet d'une entente entre les forces politiques légalement constituées, le jeu politique sera désormais acquis qu'aux forces politiques respectueuses des institutions de la République et de la légalité constitutionnelle. Jean Pierre Fabre, Chef de file de

l'opposition – titre qu'il n'a pas volé - n'aura pas à craindre une motion de censure, aura désormais toute latitude pour faire passer ses projets comme une lettre à la poste, s'il sait se saisir des prérogatives que lui confèrent son statut. En effet, c'est face à son absence sur le terrain en tant que Chef de file de l'opposition véritable et crédible que de nouveaux opposants ou certains opposants en devenir ont trouvé le terrain favorable pour lui voler le terrain et lui ravir la vedette dans les médias internationaux. A ce stade de la lutte pour les Réformes, à la veille de ce dialogue et surtout à

la veille des élections législatives de 2018, devant le confirmer toujours, si possible, comme Chef de file de l'opposition, Jean Pierre prend conscience de l'enjeu. Et ces hommes ont commencé par jeter le pavé dans la marre de la coalition des 14. Normal, nous sommes en politique. Et dans la perspective de 2018, les jeux d'alliances qui vont s'opérer se feront entre des familles politiques, a priori, diamétralement opposées sur le plan idéologique, mais qui, toutefois, donnent l'image d'un parti unique. Ennemi par excellence de l'idéal démocratique, « l'unanimité » béat et aveugle que défend la

coalition des 14 risque encore de recevoir un coup de déception. C'est de bonne guerre, du moment où dans toute démocratie, la minorité doit se plier aux règles de la majorité, mais sans que cette dernière soit mise à l'écart dans l'enrichissement des textes de lois. Car, avant tout, le principe de réconciliation nationale déterminant pour l'avancement de notre pays, implique le respect de l'avis d'autrui, en dehors de toute vision revancharde. Ce fair-play politique doit être accepté de tous, une fois chaque membre de la coalition engagée dans une autre voie.

Dieudonné Korolakina

Préparatifs du dialogue/ de Lomé à Paris en passant par Abidjan Une autre phase de la crise togolaise

Les différents mouvements et les tractations diplomatiques des différents acteurs politiques du Togo, cette semaine montrent indiscutablement une autre facette de la crise qui secoue notre pays depuis août dernier et marquée entre temps par des positions très tranchées. Le dialogue désormais souhaité par bien des protagonistes de l'arène politique togolaise et des forces de la société civile togolaise se précise au fil des jours. En témoignent, ces derniers jours, les déclarations du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé au sortir de sa rencontre avec Alassane Ouattara lundi dernier et la volonté qu'expriment les leaders de l'opposition à Paris, après leurs multiples rencontres avec Alpha Condé, le président guinéen et président de l'Union Africaine.

Comme volonté manifeste de chaque camp, les tractations sont sur de bonnes voies pour l'ouverture des pourparlers. Soulignons qu'en visite le lundi dernier à Abidjan en Côte d'Ivoire, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a abordé la question du dialogue politique au Togo et a émis le vœu que ce dialogue se tienne effectivement dans les semaines à venir.

Pour sa volonté de voir ce dialogue se tenir au plus vite, le chef de l'Etat a déclaré que « Quelles que soient les situations, les évolutions, tout va se terminer par un dialogue. Ce dialogue est en cours de préparation. Pour dialoguer, il faut être deux, ma seule voix ne suffit pas ».

Dans la perspective de ce dialogue, des opposants tels que Jean-Pierre Fabre, Mme Brigitte Adjamagbo-Johnson et Tikpi Atchadam sont allés à Paris en France cette semaine

sur invitation du président Alpha Conde, président de la République de Guinée et président en exercice de l'Union Africaine.

L'opposition a révélé avoir exprimé sa gratitude au président Conde ainsi qu'à tous les autres chefs d'Etats pour leur implication dans la résolution de la crise togolaise. Interrogé sur France 24, le président guinéen a précisé que les échanges ont porté sur les conditions dans lesquelles il faut amener le pouvoir et l'opposition au dialogue, afin de parvenir à une situation apaisée. Pour sa part, l'opposition qui essaie de mûrir l'idée en son sein a échangé avec une délégation ghanéenne le 14 novembre dernier à Lomé. Au terme de la prise de contact avec l'opposition, le chef de la délégation ghanéenne, le ministre de la Sécurité, Albert Kan-Dapaah a déclaré que « Nous avons discuté des contours



Jean-Pierre Fabre, Brigitte Adjamagbo (opposition) et Atcholé Aklesso (pouvoir)

du dialogue avec l'opposition et nous allons faire de même avec le pouvoir. Et nous sommes convaincus que nous trouverons un consensus sur la date, le lieu et les modalités d'organisation de ce dialogue ». De son côté, le chef de file de l'opposition, Jean-Pierre Fabre, a fait savoir que les 14 partis politiques ont formulé des propositions que les émissaires ghanéens iront transmettre à Nana Akufo-Addo.

En somme, après des jours et des semaines qui ont vu des militants du pouvoir et de l'opposition marcher

dans des rues de Lomé et de certaines villes de l'intérieur pour réclamer des réformes, le moment est enfin venu pour que dans un sursaut, tous les acteurs sociopolitiques acceptent de s'asseoir autour d'une table pour dialoguer et redonner espoir au Togo, l'or de l'humanité. Et pour que ce dialogue ait de meilleurs lendemains, tous devront se donner des gages de sorte que les décisions à prendre puissent être respectées par tous et dans l'intérêt supérieur du Togo.

TM

Conseil des Ministres

Une cellule présidentielle s'occupe désormais de projets prioritaires

Le Conseil des Ministres tenu hier jeudi 23 novembre annonce « création, attributions et fonctionnement de la Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi des Projets Prioritaires ». L'idée qui sous-tend la mise en place d'une telle cellule est « de réaliser davantage des projets concourant au bien-être des populations togolaises et dans la continuité des efforts déjà entamés, le gouvernement togolais ambitionne la création de milliers d'emplois décents sur

les cinq prochaines années dans divers secteurs productifs de l'économie. TONY BLAIR INSTITUTE est une organisation à but non lucratif, créée par l'ancien Premier Ministre britannique, ayant pour objectif de partager les dividendes de la mondialisation avec le plus grand nombre de personnes », précise le communiqué ayant sanctionné les travaux.

Voici l'intégralité du Communiqué Conseil des Ministres

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jeudi 23 novembre 2017 au Palais présidentiel sous la présidence du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE. Le Conseil a :

- adopté trois (3) décrets ;
- examiné en première lecture un projet de décret ;
- et écouté trois (3) communications.

Au titre des décrets

Le premier décret adopté par le Conseil porte délégation de pouvoirs en matière de mise à jour des règlements par rapport aux nouveaux amendements relatifs aux annexes de la convention de Chicago.

En vue de permettre aux autorités d'aviation civile d'effectuer la mise à jour de leurs réglementations par rapport aux nouveaux amendements de

l'OACI, l'institution recommande aux Etats membres, la délégation de compétence aux directeurs généraux des différentes agences nationales de l'aviation civile (ANAC) pour l'amendement des règlements relatifs aux 19 annexes à la Convention de Chicago. Par le passé, cette recommandation, au Togo, était mise en œuvre par l'arrêté N°016/MTr/ANAC-Togo du 24 septembre 2012 accordant délégation de signature pour les règlements techniques de mise en œuvre des normes et pratiques recommandées par l'Organisation de l'aviation civile internationale, qui donne délégation de signature au directeur général de l'ANAC, sous le contrôle du ministre de tutelle.

Toutefois, conformément à l'article 10 de la loi N°2016-011 du 7 juin 2016, cette délégation doit

être accordée par décret, pour être en conformité avec les exigences de l'OACI.

Le décret permettra au système de l'aviation civile du Togo de disposer d'une réglementation constamment à jour par rapport au référentiel international. Il permettra aussi de disposer d'éléments de preuve de conformité aux standards internationaux.

Le second décret adopté par le Conseil des ministres porte organisation et fonctionnement de la fédération togolaise des sports scolaires et universitaires (FETOSSU).

La pratique des activités physiques et sportives au Togo a souffert pendant longtemps de l'inexistence d'un cadre juridique et réglementaire. Ce vide

Suite à la page 7

Zimbabwe / Démission de Mugabe

Une alternance virtuelle que réelle

Robert Gabriel Mugabe a quitté « volontairement » le pouvoir au Zimbabwe mais assure ses arrières car, son successeur, Emmerson Mnangagwa, n'est autre que son ancien compagnon de lutte, avec qui il partage le lourd passif de plus de 3 décennies de gouvernance sans partage.



Emmerson Mnangagwa

« J'ai pris cette décision volontairement, préoccupé par le bien-être du peuple du Zimbabwe et mon désir d'assurer une transition pacifique, en douceur... ». Tels sont les quelques propos du désormais ex-président Robert Mugabe, dans sa lettre de démission. Des mots bien choisis, mais qui décrivent assez mal son incapacité de continuer par tenir les rênes d'un pays dont il n'a

plus la maîtrise, forcé, poussé par son armée et son propre parti, la ZANU-PF, vers la sortie, au crépuscule de sa gloire. Des scènes de liesse populaire dans les rues de Harare, et dans la diaspora à l'étranger tout juste après cette démission, montrent à suffisance combien les zimbabwéens attendaient ce moment. Pour le président de l'exécutif de l'Union africaine, le Tchadien Moussa Faki Mahamat, le pays vit des heures inédites, un moment « historique ». Et c'est fort de cet élan que les différentes chancelleries appellent à l'organisation d'élections justes et équitables afin de « reconstruire l'économie du pays », selon les mots de Theresa May. Sauf que, pour le moment, cette nouvelle page que les zimbabwéens devraient tourner, devrait se faire avec la ZANU-PF, qui régente encore la vie politique

du pays. Une alternance dans « la continuité » Mugabe est parti. C'est un fait. Les zimbabwéens n'entendront plus parler du nom « Mugabe ». Mais son successeur Emmerson, autre membre très influent de la Zanu-PF, tour à tour ministre de la Justice, des Finances, du Logement, de la Défense et vice-président à partir de 2014, assure l'interim et entrera officiellement dans ses nouvelles fonctions ce vendredi 24 novembre 2017.

A 75 ans, Emmerson Mnangagwa, est propulsé à la tête du tout puissant parti au pouvoir, la Zanu-PF. Il a été désigné dans la foulée candidat à la prochaine élection présidentielle, qui sera théoriquement organisée en 2018. Et rien n'augure pour le moment que les zimbabwéens pourront vivre cette alternance politique tant souhaitée, du moins, une alternance qui marquerait une vraie rupture avec le système en place depuis 37 ans. Ancien membre de la guérilla

indépendantiste contre le pouvoir colonial, moulé pour une grande partie de sa vie dans le noyau du militantisme anticolonial, Emmerson Mnangagwa est bien connu pour sa fermeté et son implication dans la répression des opposants dans les provinces dissidentes du Matabeleland et des Midlands qui aurait fait environ 20 000 morts en 1983. Archétype de l'apparatchik sécuritaire du pouvoir de Mugabe, l'on est en droit de se demander ce qu'il pourra bien changer à la tête du Zimbabwe. Pour le journaliste Vincent Hugué, spécialiste du continent africain à l'Express, « celui qui théoriquement devrait récupérer la mise, ce vice-président évincé sur un caprice, une foudrue de Grace Mugabe, ne peut en aucun cas incarner un nouvel élan démocratique puisqu'il est lui-même l'archétype de l'apparatchik sécuritaire. C'est quand même lui qui a tenu la boutique du renseignement et de la police pendant des lustres dans ce pays ». Les premiers jours du nouvel homme fort de la Zanu-PF après le vendredi 24 novembre 2017 sont dès lors très scrutés.

Alexandre Wémima

Côte d'Ivoire

Soro nommé vice-président du RDR

La rencontre entre le « fils prodige » et son mentor le 03 novembre dernier à Abidjan a-t-elle déjà commencé par porter ses fruits ? Après la nomination de Guillaume Soro dans la nouvelle équipe dirigeante du parti RDR, l'on peut répondre par la positive.

A lors qu'il était en froid avec le président Ouattara depuis plusieurs mois déjà, et alors qu'il n'avait même pas été invité au congrès du RDR en septembre, Guillaume Soro a finalement été nommé vice-président du parti, chargé de la région du Tchologo. Son nom

apparaît même en premier dans l'ordre protocolaire. En septembre, Alassane Ouattara avait renoncé à la surprise générale à prendre la tête du parti. Il avait proposé à sa place Henriette Diabaté, grande chancelière et fondatrice du RDR. Kandia Camara avait été



Soro, Henriette et Kandia du RDR

nommée secrétaire générale, et les ministres Maurice Bandaman, Anne Ouloto et Mamadou Touré, le secrétaire d'État chargé de

l'enseignement technique et de la formation professionnelle, secrétaires généraux délégués. T.M.

Kenya

Tensions après la réélection de Kenyatta

Au Kenya, la Cour suprême a validé la réélection du président Uhuru Kenyatta et rejeté les deux recours qui demandaient l'annulation du scrutin du 26 octobre. La nouvelle a été accueillie par des célébrations dans les fiefs de Kenyatta et par des émeutes dans les bastions de l'opposant Raila Odinga.

D evant les portes de la Cour suprême, l'heure est à la fête. Genesis Ngari, partisan d'Uhuru Kenyatta, crie son soulagement : « Vous savez, nous étions sûrs d'avoir gagné la première fois. Et là, la Cour suprême vient de confirmer qu'Uhuru Kenyatta a gagné. Donc nous célébrons, nous sommes simplement heureux que le Kenya puisse avancer. » Pour Ruth Mucheru, qui a fait le chemin depuis Kiambu, fief du président, dans le centre du pays, c'est le signe d'un avenir radieux pour la coalition au pouvoir. « Je suis heureuse ! Et je souhaite

le meilleur au président Uhuru Kenyatta, et nous lui promettons qu'en 2022, nous voterons pour son vice-président, William Ruto. » Mais à quelques kilomètres de là, dans les bidonvilles de Kibera et de Kawangware, de nouvelles échauffourées entre partisans de l'opposition et forces de l'ordre ont éclaté. « Nous pensons que l'élection du 26 octobre n'était pas libre et transparente, dit John, un habitant, et que la Cour suprême n'a pas respecté nos droits. Maintenant nous attendons le mot d'ordre de Raila



Contestation après la réélection de Kenyatta

Odinga. » Le leader de l'opposition devrait s'exprimer dans les jours qui viennent sur la prochaine étape de sa résistance. A la sortie de

Kawangware, une vendeuse de légumes soupire : « Ils vont continuer comme cela quelques semaines, et puis ça va s'arrêter... » TM & Rfi

Initiative & développement



Industrialisation de l'économie togolaise Sortir de l'étape embryonnaire

Le Togo a célébré comme beaucoup d'autres pays africains, la journée de l'industrialisation de l'Afrique, lundi 20 novembre dernier autour du thème : « le développement industriel, indispensable à la mise en place d'une zone de libre-échange continentale efficace et durable en Afrique ».



Production industrielle de l'huile dans l'industrie NIOTO

Le Togo n'est pas un pays industriel à l'instar de la côte d'Ivoire, du Nigéria ou du Ghana dont les produits inondent d'ailleurs notre marché. Mais le pays a pris conscience de la nécessité de dépasser l'étape embryonnaire de son processus d'industrialisation

depuis quelques années, avec la volonté des autorités de développer la zone franche industrielle. Cette dernière s'est ouverte à plusieurs investisseurs nationaux et expatriés à travers une série de facilités fiscales et autres avantages. L'avenir de l'industrialisation du Togo

est aussi incarné par certains jeunes entrepreneurs dont la plupart se sont lancés dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie. Même si on ne peut pas encore qualifier leur niveau de productions d'industriel, ils constituent un atout non négligeable pour le Togo de demain.

Selon le ministre de l'Industrie, Yaovi Attigbé Ihou, la Journée de l'industrialisation de l'Afrique doit « faire prendre conscience du rôle que l'industrialisation joue dans le renforcement de la compétitivité des marchés et permettre d'identifier des mesures nécessaires pour que les pays africains réalisent leur potentiel ».

Un marché d'un milliards de consommateurs

La célébration de la journée de l'industrialisation de l'Afrique a pour thème cette année : «

le développement industriel, indispensable à la mise en place d'une zone de libre-échange continentale efficace et durable en Afrique ». Selon la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) permettra à terme la création d'un marché intégré à 54 pays avec plus d'un milliard de consommateurs ; un vaste marché exempté de droits de douanes.

D'après le directeur national de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique (Onudi), Lonlon Komlan Locoh, les priorités reposent sur l'augmentation de la production et une meilleure répartition des ressources en faveur des entreprises et des industries. Autre urgence, créer un environnement plus favorable à l'industrialisation. Instauré par l'Assemblée générale des Nations Unies, la journée de l'industrialisation de l'Afrique a pour but de sensibiliser l'opinion publique à l'importance du développement industriel africain dans la mise en place d'une zone de libre-échange, permettant de contribuer à la croissance économique et d'éradiquer la pauvreté.

Rachid

Riziculture

L'ANSAT va acheter une partie de la production des paysans de Kovié

L'Agence nationale de la sécurité alimentaire (ANSAT) va aider les riziculteurs de Kovié, localité située dans le canton de Mission-Tové à environ 30 km au Nord est de Lomé, en achetant 50% de leurs productions.



Un cultivateur de riz dans son champs

En quelques années, la production de riz à Kovié a augmenté sensiblement, mais les des marchés où devraient se vendre ces produits n'ont pas suivi le développement de la production. C'est la raison pour laquelle plusieurs tonnes de riz ne trouvent pas d'acheteurs et constituent des pertes pour des paysans.

Chaque année, les paysans de la vallée de Zio produisent en moyenne 4000 tonnes de riz. L'ANSAT veut désormais acheter 50% de cette production. Cette aide de l'agence chargée de la sécurité alimentaire va permettre aux producteurs d'acheter du matériel plus moderne et d'augmenter des rendements.

Profiter du potentiel de la vallée du riz de Kovié

Kovié est connue comme l'une des plus grandes localités de production de riz au Togo. Cependant, tout le potentiel de cette localité n'est pas encore mis à profit. En effet, les terres agricoles de ce village sont bien adaptées à la riziculture. La vallée couvre une superficie d'environ 700 hectares irrigables pouvant servir à la culture du riz. Cette activité peut encore se développer et aller au-delà des 4000 tonnes, mais la difficulté d'accès de la localité souvent en saison pluvieuse reste cet obstacle majeur à lever.

R. Zakari

Rectification de la loi des finances 2017

Accord de l'Assemblée nationale

Les députés ont adopté le 21 novembre dernier, la loi de finances rectificative, introduite il y a quelques semaines par le gouvernement.

La conjoncture économique défavorable dans la sous-région ouest-africaine, qui impacte négativement l'économie togolaise, la situation sociopolitique qui a un effet négatif sur l'activité économique, les nouveaux besoins sociaux liés notamment à la fonction enseignante ont amené le gouvernement à procéder à la rectification de la loi des finances 2017.

Ainsi, les recettes fiscales et non fiscales ont été revues à la baisse respectivement de 625,4 milliards à 614 milliards et de 56,1 milliards à 53,3 milliards pour se conformer au cadrage du programme conclu avec le FMI.

Les recettes budgétaires liquides accusent une baisse de 47,2 milliards, passant de 550,2 milliards à 503 milliards, tandis que les recettes non liquides ont augmenté de 35,8 milliards pour atteindre 111 milliards, conformément au nouveau cadrage du programme.

Au total, les recettes budgétaires enregistrent une augmentation de 7,4 milliards de francs CFA pour atteindre 814,1 milliards, contre 806,7 milliards prévus dans le budget initial.

Quant aux dépenses budgétaires, elles ont augmenté de 38,2 milliards pour ressortir à 878,2 milliards. Cette augmentation est principalement imputable à la revue à la hausse des dépenses



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

fiscales de 35,8 milliards, suivant les projections du cadrage du FMI. Il ressort un solde budgétaire déficitaire de 64,1 milliards entièrement financé par le solde excédentaire des opérations de trésorerie.

La loi de finances rectificative est projeté à 1.412,2 milliards de Fcfa en recettes et en dépenses contre 1.227,4 milliards de francs CFA initialement prévu, soit une augmentation de 15,1%.

TM



Dossier

Transferts monétaires

Agir pour une protection durable de l'enfance

Des études dans les régions des Savanes et de la Kara ont permis de noter que la pauvreté et le manque d'encadrements socioéducatifs et sanitaires sont responsables de la malnutrition et du retard de croissance des enfants dont 5,8% dans la Kara et 7,5% dans les Savanes sont touchés. Le gouvernement togolais et la Banque mondiale ont réfléchi à des programmes à mettre en œuvre afin de venir en aide aux populations de ces régions. Ils y ont expérimenté dans le cadre du Programme de Développement Communautaire et des filets sociaux (PDCplus), un programme pilote de transferts monétaires (TM) couplés à des activités de type Communication pour le Changement de Comportement (CCC). Les résultats sont assez significatifs et reflètent les efforts du Togo dans l'accomplissement des objectifs n° 2 et 3 de développement durable (ODD) relatifs à l'amélioration de la nutrition, de la bonne santé et du bien être à tout à tout âge.

Comprendre les TM et les CCC du PDC Plus



Séance de paiement des transferts

Mis en œuvre par la Banque mondiale et le Gouvernement togolais, l'expérience des Transferts Monétaires couplés à des causeries éducatives ont pour objectif d'améliorer l'état nutritionnel, la santé et le respect des droits des enfants. Il a été expérimenté dans le cadre du PDC Plus dans les régions de la Kara et des Savanes. La cible du projet est la petite enfance. Les enfants confèrent leur éligibilité à leurs mères. Ainsi, les femmes enceintes et les mères d'enfants de moins de deux ans (et celles ayant un enfant de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aiguë) reçoivent 5000 FCFA par mois pendant la période du projet. Ce ciblage se justifie par la prise en compte de la période des "1000 jours" (de la conception de l'enfant à ses deux ans), période au cours de laquelle, il est conseillé d'investir suffisamment dans

l'alimentation des enfants en vue de prévenir la malnutrition. Les femmes bénéficiaires participent à des «causeries» socioéducatives sur des thématiques liées à la nutrition, à la santé ainsi qu'à la protection de l'enfant animées par les agents communautaires de protection de l'enfant et les agents de santé communautaire (ACPE et ASC). Ces causeries sont suivies des visites à domicile réalisées par les ACPE et les ASC.

Pour les besoins de l'évaluation d'impact des transferts monétaires, 162 villages ont été ciblés par le programme et randomisés en deux bras : un bras intervention (82 villages) au sein duquel les femmes bénéficient de l'ensemble des services susmentionnés et un bras contrôle (80 villages) au sein duquel les femmes bénéficient de ces mêmes services à l'exception du transfert monétaire (TM).

Des résultats qui parlent



Mère de jumeaux bénéficiaire de 2 transferts mensuels à raison d'un par enfant

Selon l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) qui a procédé à l'évaluation du programme, cette dernière entre le 1^{er} septembre 2013 et le 1^{er} mai 2016, a coûté 1 310 952 409 FCFA. Les Transferts monétaires, 728 005 438 FCFA et les charges communautaires (Causeries et prise en charge communautaire) s'élèvent à 9 376 545 FCFA.

Les impacts du programme sont à l'image des résultats qui ont pu être mesurés. Ainsi, on peut constater d'après les résultats de l'étude qu'il y a une amélioration chez les femmes bénéficiaires des transferts monétaires au niveau du suivi prénatal. La part des femmes bénéficiaires ayant fait au moins une consultation prénatale, est de 88,08% en baseline, atteint 94,06% lors de l'enquête endline.

Notons également une forte augmentation de la part des femmes bénéficiaires ayant accouché en structure de santé entre l'enquête baseline (39,36%) et l'enquête endline (50,25%). Cette augmentation est faiblement observée chez les non bénéficiaires dont la part des femmes ayant accouché en structure de santé est estimée à 43,15% lors de la baseline et à 44,37% lors de la endline.

Au niveau de la déclaration des enfants à l'état civil, il y a également de l'impact. On observe une augmentation à la fois chez les bénéficiaires des TM et les non bénéficiaires du pourcentage d'enfants déclarés à l'état civil et pour lesquels un certificat de naissance a pu être montré aux enquêteurs entre les enquêtes endline et baseline.

Toutefois, cette augmentation est plus forte chez les bénéficiaires du programme que chez les non bénéficiaires.

Un impact significatif du programme de TM est également à noter sur le pourcentage d'enfants ayant un petit poids de naissance normal dans les régions où le programme pilote a été mis en œuvre. La part d'enfants ayant un petit poids de naissance diminue plus fortement entre la baseline (13,48%) et la endline (7,23%) chez les bénéficiaires comparés aux non bénéficiaires (respectivement 9,48% et 11,61% en baseline et en endline). L'IRD note en outre, un impact significatif du programme sur le pourcentage d'enfants en retard de croissance. « Cet impact significatif s'explique par une augmentation du retard de croissance entre la baseline et la endline chez les non bénéficiaires (respectivement 28,09% et 30,64% en baseline et en endline) et par une diminution du retard de croissance chez les bénéficiaires (respectivement 30,35% et 24,23% en baseline et en endline). Il faut toutefois noter que les analyses par préfecture soulignent des résultats non attendus.

En effet, dans la préfecture de l'Oti notamment, chez les non bénéficiaires, le pourcentage de retard de croissance passe de 24,2% en baseline à 39,69% en endline. Cette forte augmentation observée chez les non bénéficiaires associée à la diminution observée chez les bénéficiaires explique l'impact significatif du programme de TM dans cette préfecture », note l'institut de recherche.

Enfin, la part des femmes déclarant se faire frapper par leur mari diminue entre la baseline et la endline, et ce dans les deux

groupes. Cette diminution est toutefois plus marquée chez les bénéficiaires par rapport aux non bénéficiaires.

Régler quelques dysfonctionnements et élargir le programme

L'institut en charge de l'évaluation de l'expérimentation des TM est d'avis que le programme a eu des impacts réels et qu'il faudrait l'élargir à d'autres localités.

« Ce présent rapport témoigne d'une satisfaction générale des femmes concernant le programme, de leur motivation à participer aux causeries et chez les bénéficiaires d'une utilisation du TM centrée sur les besoins de l'enfant (...) Nous recommandons donc que ce programme puisse être étendu géographiquement et dans le temps, moyennant toutefois certains ajustements devant permettre son optimisation et la neutralisation de certains effets pervers engendrés par sa mise

en œuvre », note l'IRD, qui fait cependant quelques observations afin d'améliorer l'exécution du programme.

Il s'agit notamment

de simplifier les outils de suivi pour les agents communautaires impliqués dans l'exécution du programme. L'IRD recommande de prolonger la durée du projet qui doit dépasser trois ans si l'on veut enregistrer plus d'impact et d'envisager par exemple le financement d'une activité génératrice de revenus aux bénéficiaires en fin de projet.

Enfin, un accent est mis sur le planning familial qui doit être intégré à la série de thématiques



Séance de paiement de TM dans la Binah

existantes déjà dans le cadre des causeries éducatives.

« Plusieurs actions devraient en effet être mises en place en parallèle de ce type de programmes ciblant les 1000 jours : sensibilisation des femmes mais aussi des maris, incitation à suivre le planning familial et renforcement de ce dernier en parallèle. Dans le cas du présent programme, le planning familial n'est réalisé qu'au centre de santé, il pourrait, pour plus de couverture et d'efficacité, également être relayé par les ASC lors de leurs visites à domicile et causeries », ajoute l'IRD dans son rapport final. Comme pour réaliser les recommandations de l'IRD, le

gouvernement togolais a signé avec la banque mondiale, en avril 2017 un accord de dons d'un montant de 17,5 milliards de FCFA portant sur un projet de filets sociaux et de services de base (PFSSB) notamment l'extension du programme des transferts monétaires aux zones vulnérables dans les cinq régions du Togo. Cela ne serait que bénéfique pour le pays dans l'atteinte des ODD 2 et 3 qui prônent l'élimination de la faim, l'amélioration de la nutrition (2) et la bonne santé, la promotion du bien-être de tous à tout âge (3). Baseline : enquête de référence Endline : enquête finale

Rachidou Zakari

Conseil des Ministres

Suite de la page 3

Une cellule présidentielle s'occupe désormais de projets prioritaires

juridique n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs escomptés : les sports scolaires et universitaires étant une pépinière de talents sportifs.

En effet les sports scolaires et universitaires, connus couramment sous l'appellation de « championnats scolaires et universitaires », n'ont pas bénéficié, depuis leur origine, d'un cadre réglementaire devant régir leur organisation. Mais, avec l'évolution de la pratique des activités physiques et sportives tendant de plus en plus vers le professionnalisme, il est nécessaire de repenser et de reformuler le secteur en vue de donner une chance à l'éclosion d'une jeunesse pleine de talent dont regorge notre pays.

Le décret portant organisation et fonctionnement de la fédération togolaise des sports scolaire et universitaire, pris en application de la loi portant charte des activités physiques et sportives au Togo s'inscrit dans cette perspective.

Le troisième décret adopté porte création, attributions et fonctionnement de la Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi des Projets Prioritaires.

Dans le but de réaliser davantage des projets concourant au bien-être des populations togolaises et dans la continuité des efforts déjà entamés, le gouvernement togolais ambitionne la création de milliers d'emplois décents sur les cinq prochaines années dans divers secteurs productifs de l'économie.

TONY BLAIR INSTITUTE est une organisation à but non lucratif, créée par l'ancien Premier Ministre britannique, ayant pour objectif de partager les dividendes de la mondialisation avec le plus grand nombre de personnes.

L'institut opère aujourd'hui dans une douzaine de pays en Afrique, en mobilisant les experts travaillant en étroite collaboration avec les gouvernements dans une approche intégrée, sensible au contexte local.

Il adopte une démarche de co-crédation avec le gouvernement en proposant des solutions appropriées à des défis propres au Togo. L'équipe du TONY BLAIR INSTITUTE a pour mission de renforcer les compétences, les systèmes et les structures nationales qui sous-tendent la réalisation et l'ancrage institutionnel de ces projets.

Cela se traduit par une politique de formation des jeunes talents togolais.

Dans ce cadre, certains jeunes togolais sont déjà en formation au siège de l'Institut en Ethiopie.

Outre la formation d'excellence, ils bénéficieront également à leur retour au Togo, d'un coaching personnalisé jusqu'à ce qu'ils atteignent un niveau de performance leur permettant d'être mobilisés dans les structures et institutions en lien avec le partenariat du TONY BLAIR INSTITUTE.

L'institut interviendra dans les projets d'investissements prioritaires, la réalisation de réformes visant à améliorer le climat des affaires et l'opérationnalisation de la cellule présidentielle d'exécution et de suivi des projets prioritaires, en facilitant l'échange d'expérience et l'élaboration d'outils et méthodes nécessaires à la mission de la cellule.

En adoptant le décret portant création, attributions et fonctionnement de la Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi des Projets Prioritaires, le Conseil dote notre pays d'un outil chargé de suivre l'exécution des projets prioritaires identifiés dans le cadre d'arbitrages nationaux, ceci en lien avec les porteurs de ces projets et en associant tous les acteurs; permettre la visibilité des résultats obtenus et veiller à ce que ces résultats aient réellement un impact sur la population ; garantir et mettre en œuvre les actions pour une association du secteur privé aux initiatives prioritaires et à l'atteinte des résultats attendus ; développer des outils et méthodologies de pilotage et d'exécution des projets et s'assurer de leur bonne diffusion au sein de l'administration togolaise ; et enfin développer et mettre en œuvre, tant au niveau

national qu'international, un plan de communication autour des résultats obtenus.

Le Togo se dote ainsi d'un instrument de performance dans l'exécution des projets prioritaires pour le bien-être de l'ensemble de la population.

Au titre des communications

La première communication relative à la mission du cabinet TONY BLAIR INSTITUTE FOR GLOBAL CHANGE auprès du gouvernement togolais a précédé l'examen et l'adoption du décret portant création, organisation et fonctionnement de la Cellule présidentielle de l'exécution et du suivi des projets prioritaires examinée plus haut.

La deuxième communication présentée par Madame la Conseillère du Président de la République, responsable de la cellule du climat des affaires, a rendu compte au Conseil de l'évaluation, par la Banque mondiale de la mise en œuvre des réformes relatives à la facilité de faire les affaires au Togo, communément appelée

« Doing Business ».

Le rapport Doing Business est un rapport annuel publié par la Banque mondiale et qui examine les règlements qui affectent les différentes étapes de la vie d'une entreprise, allant de sa création à la résolution de l'insolvabilité.

Le classement global sur la facilité à faire des affaires est le résultat de l'analyse de dix (10) indicateurs dans 190 pays.

A l'analyse des conclusions du rapport de cette année, le Togo se doit de retrouver la dynamique d'amélioration du climat des affaires notée il y a trois ans, d'autant plus qu'il est en concurrence avec les autres pays de l'UEMOA.

Pour atteindre de meilleures performances dans ce domaine, notre pays doit relever le défi de la communication stratégique qui sera varié en fonction du groupe cible, mettre l'accent sur l'amélioration de l'indicateur création d'entreprise et poursuivre résolument les réformes économiques déjà engagées.

Le Président de la République a instruit les membres du gouvernement de prendre des dispositions diligentes pour améliorer le climat des affaires et rendre le pays plus attractif vis-à-vis des investisseurs. Pour ce faire, il a demandé qu'un rapport bimensuel soit fait par la cellule du climat des affaires au Conseil des ministres en vue de trouver, ensemble avec tous les acteurs concernés, des solutions aux éventuels goulots d'étranglement qui pourraient être identifiés.

La dernière communication est relative à la 26ème session du conseil d'administration du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) du 08 au 12 mai 2017 à Nairobi au Kenya.

Présentée par le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, cette communication a permis au Conseil d'être informé sur les décisions de cet organisme, notamment le renforcement du rôle de ONU-Habitat dans les réponses aux crises urbaines, la promotion de la sécurité dans les villes et les établissements humains. Notre pays pourra accroître le portefeuille des programmes et projets à mettre en œuvre conjointement par ONU-Habitat, et bénéficier de l'appui technique et financier d'autres bailleurs, grâce au partenariat noué avec ONU-Habitat. L'objectif étant d'améliorer constamment le cadre de vie de nos populations.

Fait à Lomé, le 23 novembre 2017
Le Conseil des ministres

tm▶

Services & détente

Méditations

1

Ne parle jamais des autres en mal.
L'énergie négative que tu déverses dans l'univers se multipliera et te reviendra.
Tout le monde fait des erreurs...
Et toutes les erreurs peuvent être pardonnées.
Les mauvaises pensées causent la maladie de l'esprit, du corps et de l'âme.

2

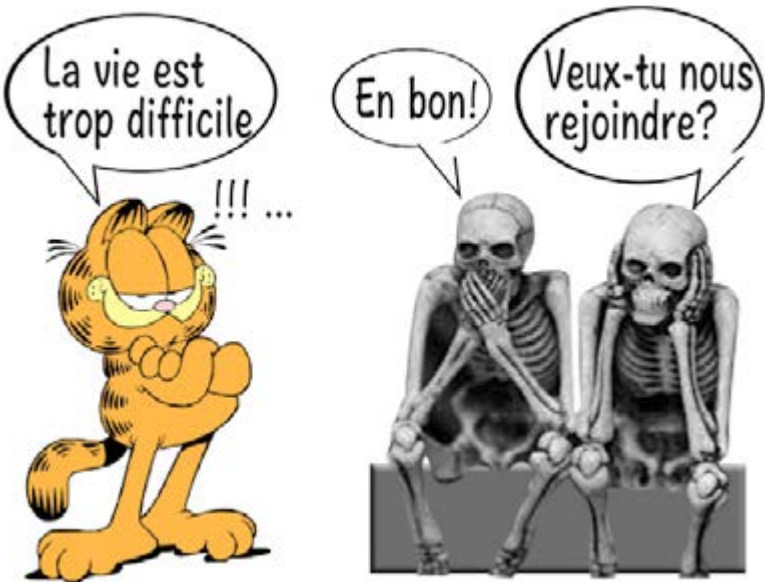
La vie n'est qu'un écho,
Ce que tu envoies te revient, ce que tu sèmes, tu le récoltes, ce que tu donnes t'est rendu,
Ce que tu vois chez les autres existe en toi-même !
Souviens-toi de l'écho de la vie, Tout te reviendra toujours !!!

3



Celui qui ne comprend pas ton silence
N'arrivera jamais à comprendre tes mots.

commérage



Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Commentez cette image

Pharmacies de garde de Lomé du 20 au 27 /11/ 2017

BEL AIR	22 21 03 21	RUE DU COMMERCE
AKOFA	22 1 00 97	AMOUTIVÉ
HANOUKOPE	22 21 01 15	AVNOUVELLE MARCHÉ
BIOVA	22 27 82 98	BD. HOUPHET BOIGNY
CHATEAU D'EAU	22 21 57 51	CHÂTEAU D'EAU DE BE
N. D. DE MEDJ	22 20 56 94	BD DU 13 JANVIER
KODJOVIAKOPE	22 21 89 90	AVENUE DUISBOURG
AMITIE	22 21 74 47	(SOTED)
GBOSSIME	22 22 50 50	FACE MARCHÉ GBOSSIMÉ
HÔPITAL	22 20 08 08	FACE CHU-TOKOIN
PAIX	22 26 40 91	RÉSIDENCE DU BENIN
PROVIDENCE	22 26 66 48	BD. JEAN PAUL II
AEROPORT	22 26 21 22	RTE DE L'AEROPORT SITO
HEDZRANAWÉ	22 26 49 61	MARCHÉ HEDZRANAWÉ
THERYA	22 61 56 52	TOGO 2000
MAËLYS	22 27 60 19	BÈ KPOTA
MISERICORDE	23 38 47 62	BE-KPOTA
ELI-BERECÀ	22 51 22 82	ADIDOGOMÉ
LA REFERENCE	23 20 24 15	ADIDOGOMÉ ASSIYÉYÉ
BONTE	92 94 84 40	WONYOMÉ-ADIDOGOMÉ
DJIDJOLE	22 25 65 12	DJIDJOLE
VERTE	22 25 03 26	KLIKAMÈ
DELALI	22 25 06 90	AGOÈ-CACAVELI
DIEUDONNE	23 38 07 44	LEO 2000
OSSAN	22 51 13 04	CARREFOUR AVEDJI
AGOE-NYIVE	22 25 83 38	AGOÈ-NYIVÉ
ESPACE VIE	22 32 87 20	AGOE LOGOPÉ
APOU ANTOINE	22 19 12 15	AGOÈ-ASSIYÉYÉ
DIVINA GRACIA	22 45 79 69	AGOÈ-FIOVI
AVEPOZO	22 27 04 86	AVEPOZO
DE L'EDEN	22 27 53 55	FACE CITÉ BAGUIDA

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suïce; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Cordonnerie

Préjugés, évolution et parcours de Kudjukabalo

Il y a encore quelques années, la cordonnerie paraissait dans la mentalité de plusieurs Togolais, un métier avilissant ; un préjugé renforcé par le fait qu'une bonne partie des personnes exerçant ce métier sont des handicapés. Cette perception va progressivement changer surtout avec l'arrivée au Togo des «shoe-makers» ghanéens qui ont fait fortune dans ce métier.

L'apport de la cordonnerie n'est pas négligeable pour ceux qui l'exercent. Il contribue parfois à entretenir l'espoir et le rêve comme chez Ayouguele Kudjukabalo, étudiant en semestre V et VI en Faculté de Droit de l'Université de Kara.

Sans ce métier, le futur juriste, aurait abandonné ses études depuis longtemps. C'est en tout cas ce qu'il nous confie. Issu d'une famille modeste, ce métier à un moment donné, a constitué pour lui un fonds de financement de ses études. « A un certain âge, on ne peut plus continuer à tendre la main à ses parents; on devient responsable. A l'université nous avons des documents à acheter, des photocopies à faire, des frais d'inscription à payer et d'autres choses encore. Face à toutes ces dépenses surtout celles liées aux études, ce métier constitue pour moi une aide financière substantielle », avoue M. Kudjukabalo.

Et quand on demande à l'étudiant d'où lui est venue l'idée d'exercer ce métier, sans hésiter, il répond que la cordonnerie a été pour lui « une inspiration » qui lui a permis de se prendre en charge dans un milieu réputé difficile, surtout lorsqu'on est issu de famille modeste. « Sincèrement ce métier nourrit son homme, il faut seulement la détermination. Ce n'est pas un métier à négliger. Je sais ce que je gagne dans ce travail », confie-t-il.

C'est en classe de troisième que Kudjukabalo découvre véritablement la cordonnerie. A ses débuts, il faisait du porte à porte à la recherche de chaussures à réparer. Avec le temps il décide d'en faire un métier. Il obtient alors un financement du Fonds d'Aide aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) qui lui a permis d'ouvrir un atelier à Kara. « J'ai aujourd'hui mon propre atelier et je compte pouvoir me faire un nom dans le pays et dans la sous-région », rêve t-il.

Si avant, le jeune entrepreneur se ravitaillait chez les détaillants de la ville de Kara, aujourd'hui, avec ce financement, il s'approvisionne directement à Lomé, ce qui lui permet de dégager une marge bénéficiaire plus consistante. Kudjukabalo reconnaît que ce n'est pas facile de concilier les études et la cordonnerie mais n'entend pas abandonner l'un au profit de l'autre. « C'est sur l'économie



Ayouguele Kudjukabalo

tirée de la cordonnerie que reposent mes études car vous n'êtes pas sans savoir que les études nécessitent de l'investissement », dit-il. Son seul regret, c'est surtout le regard des Togolais et particulièrement de ses camarades étudiants sur ce qu'il fait. « Le Togolais ne considère pas ce travail. En te voyant faire la cordonnerie, ils se demandent si quelqu'un comme moi avec son niveau d'étude, n'a rien trouver mieux à faire. Mais s'ils savaient ce que je gagne dans ce métier, ils changeraient de langage ». Les difficultés d'ordre social ont certainement forgé un caractère de combattant chez notre étudiant-cordonnier qui est un « touche à tout ». Dans son enfance, nous a-t-il dit, il a exercé plusieurs activités notamment le petit commerce et la forge sans oublier la chasse et l'agriculture.

Focusinfos.net

Enseignement de qualité
Le projet UNESCO-SHENZEN lancé

Le projet UNESCO-SHENZHEN de renforcement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique a été lancé le 21 novembre dernier à l'Institut Confucius de l'Université de Lomé. C'est un projet de renforcement de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique.



Prestation d'étudiants à l'Institut Confucius de l'Université de Lomé

La cérémonie a été lancée par Octave Nicoué Broohm, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en présence de l'ambassadeur de Chine au Togo, M. Liu Yuxi. Le projet vise à aider les pays africains à développer davantage leurs systèmes de l'enseignement supérieur, leurs mécanismes d'assurance qualité et à mettre en place les outils d'évaluation adéquats devant faciliter la

reconnaissance à l'international des crédits, programmes d'études et qualifications des universités africaines. Le Togo et neuf (9) autres pays sont éligibles à ce projet. En effet, le Togo figure dans la catégorie « soutien à la mise en place de nouvelles agences d'assurance qualité ». Dans le cycle du projet il s'agira notamment de faciliter l'accès aux bonnes pratiques, de développer les capacités et de soutenir la mise en réseau avec les agences d'assurance qualité existantes. Le moteur de ce projet est l'assurance qualité. Cette assurance est subdivisée en deux, une interne et l'autre externe. L'assurance qualité interne vise le suivi et l'amélioration de la qualité au sein de l'établissement d'enseignement supérieur. Celle externe est mise en œuvre à travers l'auto-évaluation, l'évaluation par les pairs, le rapport et/ ou la décision et, éventuellement, la procédure de suivi. Elle peut reposer sur un mécanisme d'évaluation, d'audit de la qualité et d'accréditation. Le projet UNESCO-SHENZEN sera exécuté sur la période 2017-2019 avec le soutien de la République Populaire de Chine et avec l'étroite collaboration de l'UNESCO. Financé par le gouvernement municipal de SHENZHEN, de la République de Chine, ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les Etats d'Afrique.

Wilfried Bomboma (Stagiaire)

Lire

L'autre et le rivage

... les nouveaux maîtres et possesseurs du pays, leur suscitaient de la méfiance. En traversant les ruines d'une des tours d'ancrage à haubans, Hanifa, qui s'était prosaïquement tressée pour retenir sa chevelure en arrière, me demanda, un peu nerveuse, si une amoureuse m'attendait en Suisse. À ma réponse, les traits de son visage se relâchèrent et elle sourit. Pour la première fois de ma vie, une fille me complimentait : - Tu es beau comme un acteur, lâcha-t-elle en cachant sa bouche derrière le dos de sa main. Quant à Forsoh, il était d'un calme olympien. Je n'en revenais pas que le garçon turbulent et volontiers gouailleux que l'on m'avait décrit, s'était transformé en un enfant sage et obéissant. De temps en temps, par contre, il me demandait quand nous arriverions chez sa grand-mère, me rappelant par la même occasion le but ultime de notre voyage.

Vers seize heures, Atakpamé nous présenta le visage triste d'une ville qui venait d'essuyer un orage. Le sol rouge était trempé, des flaques s'étaient formées par endroits. On chemina, à travers des routes non goudronnées, jusqu'à la maison de Kouassi : c'est là que le festival avait lieu. À la tombée de la nuit, la cour de cette maison qui le jour était dérisoire se chargea d'une beauté et d'une énergie singulières, dues au grand feu qui y brûlait, et à ces arcs de palmes tressées au centre desquels des lampes tempête étaient accrochées. La population assista nombreuse à la représentation de La tortue qui chante, la pièce de Senouvo Agbota Zinsou, et s'assit sur le tapis végétal prévu à cet effet. Gnado tenait son rôle à la perfection, mais je n'avais d'yeux que pour Hanifa. Elle resplendissait de mille feux. Ses lèvres charnues, chaque fois qu'elle parlait, s'arrondissaient en un joli cœur. À la fin du spectacle, tandis que le public, conquis par la prestation des comédiens, les applaudissait à tout rompre, je n'avais qu'une envie, rejoindre la scène et la prendre dans mes bras. Mais, sur mes jambes, Forsoh dormait à poings serrés; il ronflait même. Le vacarme produit par la foule n'affectait pas la sérénité de son sommeil, et lorsque je le transportai dans le minibus, sa joue chaude et humide adhéra à la mienne, et je me sentis traversé par un frisson. Je le veillai un temps, écoutant le flux continu de sa respiration. Par moments, il s'agitait, murmurant le nom de sa grand-mère. Quand il s'apaisa, je sortis m'adosser contre la portière pour observer le ciel. Soudain, j'entendis, venant de la cour, le roulement des tamtams, et des cris de joie partirent à la conquête des airs.

La nuit était dégagée, les étoiles brillaient, ...

Timba Bema. extrait de: «La loi de Forsoh», A suivre



Sports

Match D1 / Maranatha-As OTR
Le président de l’AS OTR valide le but à polémiques

La première journée du championnat de première division jouée le weekend dernier a été marquée par la victoire de l’AS OTR face à Maranatha 1-0. Ce résultat a fait l’objet de beaucoup de polémiques, le seul but du match serait marqué sur une action litigieuse selon certains. Le président de l’équipe vainqueur réagit.

Dimanche dernier, lors de la première journée, l’AS OTR a pris le meilleur sur le club de Maranatha sur la plus petite des marques 1-0. Le but du match divise le public sportif.

Pour certains, le but doit être invalidé parce que le gardien serait empêché de dégager le ballon. D’autres soutiennent que le ballon n’étant dans la main du portier et donc c’est logique que le but soit

validé. Selon André Dégué, le président de l’Association sportive de l’Office togolais des recettes, il ne fait aucun doute que le but est valide. Car, soutient-il, « cette action est un fait de jeu et l’arbitre Bodjona était plus proche de l’action que quiconque et a certainement mieux apprécier l’action. On le voit bien sur l’image, le joueur n’a pas

eu de contact avec le gardien ». Il ne veut pas que ce fait de jeu crée des situations qui débouchent sur « des réclamations et des actions fantaisistes ».

Les résultats de cette première journée
AS OTR 1-0 MARANATHA
TG PORT 1-0 ESPOIR
AGAZA 1-0 KOTOKO
ASCK 4-1 ANGES
KOROKI 1-0 GOMIDO
FOADAN 0-1 DYTO
GBIKINTI 0-0 ASKO
SEMASSI 3-0 UNISPORT

Wilfried Bomboma (Stagiaire)

Coupe du monde 2018
Pas d’arbitre togolais en Russie

La liste des 36 arbitres présélectionnés pour le mondiale 2018 qui se tiendra en Russie en juin prochain a été dévoilée par la FIFA. Six (6) arbitres africains ont été présélectionnés mais aucun togolais ne figure sur cette liste.



Djaoupé Claude, arbitre international togolais de football

Les six (6) arbitres africains présélectionnés sont notamment Medhi Abid Charet (Algérie)

Bakary Gassama (Gambie) Ghead Grisha (Egypte), Malang Diedhiou (Sénégal), Janny Sikazwe (Zambie) et Bamlak Tessema (Ethiopie). parmi les six(6),seul le Gambien Bakary Gassama était à la coupe du monde 2014 au Brésil. Notons que cette liste est dominée par le continent européen .Les autres présélectionnés par continent sont : Asie (6), Océanie (2), Amérique du sud (6), Amérique du nord et centrale(6) Europe (10). Il faut rappeler qu’un séminaire de préparation est organisé à leur égard à Abu Dhabi du 25 au 29 Novembre 2017.le tirage de la coupe du monde aura lieu le 1er Décembre 2017.

Footballeur africain 2017
Liste des cinq nominés

Lors d’une émission spéciale en direct de la radio BBC le samedi 11 novembre 2017 la liste des cinq nominés pour le meilleur joueur africain 2017 a été dévoilée. Le successeur de l’Algérien Riyad Mahrez sera connu le lundi 11 décembre 2017.



Les joueurs nommés

La liste des nominés se présente comme suit :
Pierre-Emerick Aubameyang : Gabon/Dortmund
Naby Keita: Guinee/ Rb Leipzig
Sadio Mané : Senegal/Liverpool

Victor Moses: Nigeria/Chelsea
Mohamed Salah: Egypt/Liverpool
Rappelons que les votes sont ouverts jusqu’au 27 novembre 2017 18h00 GMT.

Wilfried Bomboma (Stagiaire)

FIFA
Trois anciens ex responsables de l’instance mondiale du foot bannis

Trois anciens responsables de la Fédération internationale de football association (FIFA) ont été bannis à vie de toute activité liée au foot mardi dernier.

Reconnus coupables d’actes de corruption, de blanchiment d’argent et de fraude massive devant la justice américaine, trois ex responsable de la Fédération internationale de football, ont été bannis à vie de toute activité liée au football.

Il s’agit de Richard Lai, ancien président de la Fédération de football de Guam et ex-membre du comité d’audit de la Fifa ainsi que Julio Rocha, ex-président de la Fédération du Nicaragua et de Rafael Esquivel, ex-président de la Fédération vénézuélienne. Ces trois bannis ont été «suspendus à vie de toute activité liée au football, au niveau national comme



Gianni Infantino, Pdt de la FIFA

international» par la Commission d’éthique de la Fifa.

J.A

Rugby
Le Cameroun suspendu

La Confédération africaine et la Fédération internationale de rugby ont de nouveau suspendu le Cameroun de toute compétition internationale. Ces instances reprochent à la fédération camerounaise de rugby d’avoir volontairement refusé d’organiser les assemblées générales conformément au plan de sortie de crise.

Le Cameroun vient d’être de nouveau mis en marge de la communauté rugbystique mondiale. Cette nouvelle sanction a été notifiée tour à tour par Rugby Afrique le 17 novembre 2017, Rugby Afrique a agité le 17 novembre 2017 et enfin celle de la confédération africaine de rugby le 20 novembre 2017.

Cette confédération camerounaise est accusée de n’avoir pas exécuté le plan de résolution de crise qui lui avait été indiqué en mai 2017. En effet, en lettre datant du 17 mai 2017, Rugby Afrique notifiait la fédération camerounaise de rugby d’un délai de trois mois pour organiser une assemblée

générale dans le but de régler les différends internes de la fédération. Malheureusement une telle assemblée générale n’a pas toujours eu lieu, les délais ont largement expiré et les mêmes difficultés subsistent dans la gouvernance de la fédération se répercutant sur le développement et les activités rugbystiques dans le pays. Rugby Afrique, qui n’entend pas abandonner la Fédération camerounaise de rugby dans sa restructuration, attend encore l’organisation d’une assemblée générale et une feuille de route ce qui pourra peut être peut être faire réintégré le Cameroun dans la communauté du rugby africain et mondial.

TM

Reportages



Jeu « Moov conso » Trois abonnés récompensés à Lomé

L'opérateur de la téléphonie Atlantique Télécom-Togo (moov) continue par récompenser ses clients gagnants de la promo «Moov conso ». Lundi 20 novembre dernier, trois autres gagnants ont également reçu leur prix à Lomé

Les gagnants sont repartis avec des chèques de 25.000 F Cfa chacun et autres prix. Par cette campagne de distribution de lots, Moov Togo entend féliciter ses abonnés et les encourager à consommer ses produits. Le jeu Moov conso se poursuit jusqu'à la fin de ce mois de novembre et de nombreux lots restent à gagner.

A ce propos, l'Assistante Event et Sponsoring, Mlle Lila Badjo a déclaré qu'il y a encore beaucoup de lots à distribuer notamment « des motos, des tricycles, des moulins à farine, des machines à coudre, des Foufoumix et une villa d'une valeur de 20.000 000 F Cfa construite à Ségbé ». Après avoir reçu son prix, Koegan Kakoe un heureux gagnant a expliqué



Mlle Lila Badjo (2ème de la droite) posant avec les heureux gagnants de Moov conso

« J'ai participé au jeu et après j'ai été contacté pour venir prendre un chèque de 25000 F Cfa. C'est un grand plaisir pour moi de gagner cette somme » Pour être un des heureux gagnants

du jeu Moov conso, il suffit seulement de composer *500# pour connaître l'objectif de la journée et consommer du crédit pour tenter de repartir avec plusieurs lots offerts par Moov Togo.

Justin A.

Union des Communes 13e journée, priorités à la décentralisation

La 13e édition de la journée nationale de la Commune togolaise a été célébrée les 21 et 22 novembre 2017 à Lomé. Durant les deux jours de cette rencontre, les participants ont échangé et partagé leurs expériences sur les voies et moyens devant rendre les communes plus autonomes mais aussi comment mettre le processus de décentralisation.



Placée sous le thème « Appropriation locale des ODD pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 : Enjeux, Stratégies, Outils et Méthodes », la rencontre qui a été l'Union des Communes du Togo (UCT) a enregistré la participation des responsables communaux, des

présidents de délégations spéciales (équivalent des Maires), des délégués spéciaux, des agents communaux et des représentants des partenaires du Togo. Les collectivités locales dans ensemble et les communes en particulier sont aujourd'hui au cœur des stratégies

de développement de tout pays. En effet, dans ce monde en perpétuelle évolution, les communes togolaises, à travers leur faïtière (UCT) souhaitent montrer leurs capacités à évoluer et à innover face aux enjeux du développement durable. Selon le président de l'Union des Communes du Togo (UCT), le Contre-amiral, Fogan Adégnon, à travers cette manifestation, son institution souhaite contribuer à une meilleure compréhension des ODD et à une collaboration encore plus étroite entre les collectivités togolaises, l'Etat, la société civile, le secteur privé, les populations et les partenaires techniques et financiers. A travers cette rencontre, l'UCT veut promouvoir les ODD et contribuer ainsi à la territorialisation des

politiques publiques en cohérence avec les orientations nationales de développement. Afin de rendre les communes financièrement autonomes, Jean Marie Tetart, le maire du Houdan dans les Yvelines en France, a estimé que les collectivités locales ont besoin des ressources humaines et financières. Il est évident que l'Etat doit contribuer à la gestion des collectivités par des dotations, mais les communes peuvent aussi se lancer dans l'aventure, en prélevant des impôts sur le foncier notamment, parce que c'est une ressource importante qui est la contrepartie des services rendus aux habitants. La Journée nationale des communes togolaises constitue est une opportunité de concertation pour l'ensemble des collectivités locales du Togo afin de réfléchir et de mettre en commun leurs moyens et expériences pour répondre aux attentes légitimes des populations en vue d'une amélioration de leurs conditions de vie.

TM & Togopresse

Activités commerciales Quand les marchandises prennent les rues

Le désir de certains revendeurs à vouloir rendre leurs articles bien visibles aux points de vente commence par encombrer le passage. Ce n'est plus une surprise pour personne de constater qu'aux abords de certaines rues dans la capitale, des commerçants encomrent le passage avec leurs marchandises. Qu'est-ce qui motive des commerçants à vouloir exposer leurs marchandises dans la rue et qu'elles peuvent des solutions en vue pour corriger ce problème ?



Exposition de marchandises sur la voie du marché d'Adidogomé

Faut-il encore délimiter des espaces sur la chaussée pour les commerçants ? La question reste

toujours posée. La voie principale et celles secondaires qui entourent le marché d'Adidogomé connaissent

souvent de curieux embouteillages et créent de vives discussions. C'est le cas par exemple pour ce qui se fait aux abords de la voie passant devant le marché d'Agoè Assiyéyé. Afin de comprendre ce phénomène, des commerçants interviewés ont essayé d'apporter leurs justificatifs. Pendant que bon nombre soutiennent que c'est le manque de places et le coût élevé de place dans les marchés qui les obligent à étaler leurs articles aux abords des rues, Tanty, une revendeuse de poisons au marché d'Adidogomé a ajouté que « Si je suis sur place, je ne vends pas beaucoup, mais quand je vais au bord de la route, des clients découvrent mes marchandises et les payent ». Si cette nouvelle manière de vendre permet certes aux revendeurs d'écouler leurs articles, soulignons qu'elle perturbe la circulation pour les voitures, les motos et même les piétons. Cette situation est parfois la cause de certains accidents dans les

marchés. Au regard de cette habitude qui ne met pas à l'abri et le revendeur et son client, il urge que des mesures soient prises afin de remédier à cette situation. En premier lieu, les autorités de la mairie ou ceux qui sont responsables de la gestion des marchés doivent sensibiliser les revendeurs à pouvoir exposer leurs marchandises dans des endroits recommandés sécurisés et sans risque de dérangement pour autrui. En second lieu, les clients doivent être encouragés à cesser de faire leurs achats dans les rues. Par ailleurs, il serait souhaitable que le prix des places à louer aux commerçants soit réévalué. Enfin, la sensibilisation doit être régulière de sorte à encourager les marchands à rester à l'intérieur des marchés et au pire que des gardes fous soient prévus pour empêcher quiconque de perturber la circulation avec ses étalages.

Eros Dagoudi

Pub



Les médias s'engagent pour sauver la planète

écoJogging

Spécial 10 ans

Date : Samedi 25 Nov 2017 Heure : 06h30

Lieu de départ et d'arrivée :
Devant la HAAC (Agbalépédo)